

Distr.
GÉNÉRALE

TIM/EFC/WP.2/2005/5
9 février 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE
POUR L'EUROPE

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Comité du bois

Commission européenne des forêts

**GROUPE DE TRAVAIL MIXTE FAO/CEE DE L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE
ET DES STATISTIQUES DES FORÊTS**

Vingt-septième session

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève, du 22 au 24 mars 2005,
et s'ouvrira le mardi 22 mars 2005, à 10 heures

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

**Encadrement du domaine d'activité 3: Études sur
les perspectives du secteur forestier**

Note du secrétariat¹

Le présent document a pour but d'informer le Groupe de travail que l'*Étude sur les perspectives du secteur forestier en Europe, rapport de base*, de même que les principales conclusions de l'étude et le descriptif des activités qu'il est prévu de mener pour la promouvoir, sont désormais disponibles. Le Groupe de travail est invité à formuler des orientations sur les points suivants:

- Maximalisation de l'impact et de l'utilité de l'étude
- Action consécutive à l'étude
- Examen de tout le processus des études sur les perspectives, tant régionales (EFSOS) que mondiales.

¹ La soumission tardive du présent document aux services de traitement de la documentation s'explique par le fait qu'il a été reçu tardivement.

Généralités

1. L'Étude sur les perspectives du secteur forestier en Europe (EFSOS) a été affichée avant publication sur le site Web à la fin décembre 2004 et sera imprimée et distribuée sur papier sous peu. Elle sera distribuée aux délégations au Comité des forêts de la FAO, ainsi qu'à toutes celles qui participent au programme de travail intégré, y compris, bien entendu, les délégations au Groupe de travail. À la vingt-septième session, les principales conclusions de l'étude feront l'objet d'une présentation succincte, qui sera suivie d'un bref débat². Le Groupe de travail sera ensuite invité à formuler des orientations sur les points suivants:

- Maximalisation de l'impact et de l'utilité de l'étude
- Action consécutive à l'étude
- Examen de tout le processus des études sur les perspectives, tant régionales (EFSOS) que mondiales.

Maximalisation de l'impact et de l'utilité de l'étude

2. Il a été constaté, dans le cadre d'autres études de ce type concernant l'Europe et d'autres régions, que, malgré la qualité reconnue de l'analyse et son utilité pour les analystes et les chercheurs, de telles études n'ont guère eu d'impact direct sur la formulation des politiques, aussi les objectifs établis au départ n'ont-ils été que partiellement réalisés. Les raisons n'en sont pas bien comprises. (Voir également la section sur l'évaluation du programme de la FAO pour l'étude des perspectives.)

3. Le secrétariat accorde un rang de priorité élevé à la diffusion de l'analyse EFSOS et au lancement d'un débat sur les politiques à partir des conclusions de l'analyse. À cette fin, les mesures suivantes seront prises en 2005:

- L'étude sera largement diffusée, par le biais de lettres d'accompagnement adressées directement aux décideurs (ministres, responsables des politiques pour le secteur forestier) de tous les pays par des fonctionnaires de rang élevé.
- L'étude sera présentée dans le cadre de réunions de spécialistes nationales ou internationales. Les pays et les associations (secteur privé, société civile) sont invités à envisager de consacrer à l'étude, dans leur domaine d'activité, des réunions dans lesquelles l'analyse EFSOS servirait de base aux débats. Les délégations au Groupe de travail sont invitées à envisager d'organiser de telles réunions dans leurs pays respectifs. Le secrétariat est prêt à y apporter son concours, sur invitation, dans les limites du temps et des ressources dont il dispose, mais sa contribution ne saurait suffire: ce qu'il faut, c'est une réflexion ou un dialogue à l'échelon des pays.
- Étant donné l'importance donnée dans l'EFSOS à une démarche intersectorielle, un effort particulier devrait être fait pour présenter les problèmes et les perspectives repérés dans l'étude à des organes autres que ceux du secteur forestier. Il faudrait, par exemple, en avvertir tous les organes subsidiaires principaux de la CEE.

² Le débat sera bref puisque l'analyse EFSOS a déjà été présentée au Groupe de travail.

- Le réseau d'information sur les forêts (Forest Communicators Network) sera prié de faire le nécessaire pour que les messages de l'EFSOS soient transmis par les voies qui lui sont propres, tandis que le secrétariat aura recours aux méthodes de communication usuelles (communiqué de presse, prospectus, bulletin d'information, place en vue sur le site Web, etc.).

4. *Les délégations sont invitées à examiner les suggestions faites ci-dessus et à les modifier au besoin ainsi qu'à promouvoir le débat à l'échelon national sur les questions soulevées par l'étude.*

Action consécutive à l'étude

5. L'action consécutive serait de trois sortes:

- 1) Débat sur les politiques à partir de l'analyse EFSOS
- 2) Travaux d'analyse eu égard aux besoins repérés dans l'étude
- 3) Préparation des futures études sur les perspectives.

6. Débat sur les politiques à partir de l'analyse EFSOS:

- 1) Un atelier sur les conséquences de l'EFSOS pour les politiques sera organisé, afin de stimuler le débat sur les implications des conclusions et recommandations de l'EFSOS pour la formulation des politiques, et d'élaborer des recommandations concernant l'action consécutive, au niveau national et à l'échelle de l'Europe. Les propositions concernant cet atelier sont faites à l'annexe I.
- 2) L'une des principales conclusions de l'étude, c'est qu'il faut adopter une démarche intersectorielle. Le secrétariat organise de concert avec la Conférence ministérielle pour la protection des forêts en Europe et d'autres partenaires un atelier sur la contribution des forêts et du secteur forestier au développement durable en Europe. Les renseignements sur cet atelier sont donnés à l'annexe II.
- 3) Plusieurs questions repérées dans l'étude devraient retenir l'attention des responsables de l'action internationale et pourraient être le sujet d'ateliers ou de séminaires organisés sous les auspices de la CEE/FAO, de la Conférence ministérielle pour la protection des forêts en Europe ou d'autres organisations. Les sujets pourraient en être les suivants:
 - Stratégies et objectifs en matière de gestion des forêts: bois, services et viabilité économique. Comment arriver au meilleur résultat possible?
 - Stratégies concernant la main-d'œuvre forestière: Comment en arriver à une main-d'œuvre régulière?
 - Politiques pour l'exploitation rationnelle du bois (séminaire qui ferait suite à celui de 2003 qui s'est tenu en Roumanie)

- Stratégies nationales et régionales à mettre en place pour tenir compte de l'augmentation de l'importance relative du secteur forestier de l'Europe orientale
 - Maximalisation de la contribution du secteur forestier au développement durable dans les Balkans et les pays de la CEI.
- 4) Des efforts internationaux s'imposent pour juguler les obstacles à une gestion écologiquement viable des forêts dans certains pays des Balkans et de la CEI. La FAO a entrepris d'élaborer une stratégie concernant ce problème, mais la CEE/FAO y contribuera sans aucun doute tandis que l'EFSOS fournira un ensemble cohérent de données factuelles et de principes d'action qui pourraient servir de toile de fond des travaux.
7. Travaux d'analyse eu égard aux besoins repérés dans l'étude:
- 1) Il ressort de l'étude que la question de l'énergie provenant du bois n'est pas bien comprise alors qu'elle revêt une importance primordiale. Le Groupe de travail sera invité à examiner cette question au titre du point 6 de son ordre du jour.
 - 2) Il ressort de l'étude que l'innovation et l'investissement dans la recherche-développement, en particulier de nouveaux produits et procédés, revêtent une importance cruciale pour le développement durable, y compris la viabilité économique et la compétitivité du secteur. On ne voit pas encore très bien si les gouvernements et les parties prenantes appuient de tels efforts et en tirent parti, ni dans quelle mesure ils le font. On trouvera à l'annexe III du présent document une proposition de la CEE et du Centre de projet Innoforce de l'IEF qui tend à redresser, à tout le moins en partie, cette situation.
 - 3) Il s'agit de mieux connaître et comprendre la situation dans les Balkans et les pays de la CEI, ce qui pourrait se faire, par exemple, en rassemblant les travaux entrepris et en facilitant l'intégration d'experts de ces pays dans la communauté internationale du secteur forestier.
 - 4) Il conviendrait de demander à la communauté des chercheurs s'il faudrait éventuellement adapter les listes des besoins prioritaires en matière de recherche à la lumière de l'analyse EFSOS.
 - 5) En ce qui concerne les déchets ou résidus industriels et de bois récupérés, il s'agirait de mieux connaître les flux de matières et les éléments moteurs de la récupération.
 - 6) Il faut revoir les stratégies suivies dans les pays en transition dans le but de mettre en commun les connaissances et les données d'expérience et d'en dégager des enseignements.
8. Préparation de futures études sur les perspectives:
- 1) Le potentiel d'offre de bois de la forêt européenne, y compris les aspects sociaux (petits propriétaires du secteur privé) et l'aspect économique (élasticité – prix de l'offre), n'est pas encore bien compris. La solution adoptée dans l'EFSOS n'a pas

donné entière satisfaction, en particulier parce qu'il manquait, pour l'offre de bois, un aspect économique ou un aspect programme et qu'il a été difficile de lier le marché aux modèles forestiers. Il y aurait lieu d'étudier les possibilités qui s'offrent de mettre en jeu les experts nationaux et d'intégrer les résultats de tous programmes nationaux pour les forêts.

- 2) Les interactions du secteur forestier et d'autres secteurs ne sont pas encore bien comprises ni bien mesurées (voir l'atelier dont il est question à l'annexe II). Il s'agirait d'entreprendre des travaux afin de mieux faire la lumière sur la situation et les éléments moteurs de ces interactions.
- 3) Les auteurs de l'étude ont éprouvé quelque difficulté à rédiger la section où il est question des tendances des politiques pour le secteur forestier (2.11), du fait qu'il n'existe aucun système de suivi des politiques et activités des institutions des forêts en Europe, dont l'accès soit aisé. On peut disposer d'informations de diverses sources nationales et internationales (par exemple, les rapports de pays au secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts, à celui de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique et à la Conférence ministérielle pour la protection des forêts en Europe)³, mais, à la connaissance du secrétariat, il n'y a pour l'heure aucun système qui permette de suivre continuellement l'évolution de la situation en ce qui concerne les politiques et la législation relatives au secteur forestier, hormis l'étude succincte faite tous les deux ans pour la session de la Commission européenne des forêts. Faudrait-il étudier les possibilités concrètes qui s'offrent d'établir un tel système de suivi? Un tel système serait-il utile et justifierait-il les efforts nécessaires pour le mettre en place?
- 4) L'offre et la demande de produits autres que le bois et de services y relatifs, de même que la valeur de tous les produits forestiers, sont mieux couvertes dans l'EFSOS que dans les études antérieures, mais la qualité et la quantité de l'information demeurent bien moindres pour ces produits et services que pour le bois, d'où un déséquilibre regrettable de toute l'étude. Les efforts faits pour redresser cette situation doivent se poursuivre. En particulier, les données recueillies pour les indicateurs d'une gestion écologiquement viable des forêts devraient être utilisées à l'avenir dans les études sur les perspectives, afin de surveiller ces aspects.
- 5) Il faut être mieux informé des coûts afin de pouvoir suivre la viabilité économique de la gestion des forêts.
- 6) Il faut entretenir les connaissances spécialisées dans les techniques analytiques de l'étude sur les perspectives, afin d'éviter de devoir tout recommencer pour l'étude suivante: des réunions d'experts pourraient être tenues pendant la période séparant deux études complètes sur les perspectives, et être centrées éventuellement sur

³ On trouve bien, sur le site Web du Partenariat de collaboration sur les forêts, sous «Rationalisation des rapports» (<http://www.fao.org/forestry/foris/webview/cpf/index.jsp?siteId=1220&langId=1>), des rapports de pays aux mécanismes mondiaux compétents, mais aucun effort de synthèse n'est fait.

le transfert des données d'expérience et des compétences nationales aux pays qui ont eu des difficultés pour participer pleinement à l'EFSOS, pour quelque raison que ce soit. Cette activité pourrait être un utile complément des programmes nationaux pour les forêts.

- 7) Les pays devraient être priés de vérifier leurs ensembles de données nationales, en particulier eu égard aux facteurs de conversion, car l'étude a fait apparaître certaines anomalies, qui s'accroissent depuis le début des années 90 et qui s'expliquent peut-être par des glissements non recensés des facteurs de conversion matières premières/produits, ainsi que par l'utilisation de déchets ou résidus industriels et de produits forestiers récupérés.
- 8) En 2007, il faudrait établir, dans le cadre du prochain examen stratégique du programme de travail intégré, une comparaison succincte de l'évolution de la situation depuis 2000 et des prévisions EFSOS, qui servirait à orienter les futurs travaux relatifs aux études sur les perspectives.

9. Exception faite des ateliers visés dans les annexes I et II, aucune décision n'a été prise pour l'heure concernant l'organisation ou le financement de l'une quelconque des activités énumérées ci-dessus.

10. *Les délégations sont invitées à indiquer, parmi les suggestions énumérées ci-dessus, lesquelles leur paraissent utiles ou souhaitables, si possible en les hiérarchisant. Elles pourraient aussi envisager de contribuer à leur mise en œuvre, par exemple en procédant à des enquêtes ou des études ou en accueillant des ateliers.*

Examen de tout le processus des études sur les perspectives, tant régionales (EFSOS) que mondiales

11. Il y a aussi lieu d'évaluer tout le processus des études sur les perspectives, tant régionales que mondiales, eu égard aux points de savoir:

- Si les objectifs établis au départ sont en cours de réalisation et, dans l'affirmative, si les méthodes retenues sont efficaces et donnent de bons résultats;
- Si l'idée générale des études sur les perspectives apporte une contribution significative à la promotion d'une gestion écologiquement viable des forêts dans la région.

12. La FAO a procédé à une évaluation interne de son programme pour l'étude des perspectives (dont le projet sera distribué).

13. *Les délégations sont invitées à répondre aux deux questions posées ci-dessus.*

Annexe I

Atelier sur les conséquences de l'EFSOS pour les politiques

Groupe visé:	Décideurs du secteur forestier (avec la participation de parties prenantes)
Objectifs:	Stimuler le débat sur les implications des conclusions et recommandations de l'EFSOS pour la formulation des politiques, et élaborer des recommandations concernant l'action consécutive, à l'échelon national et à l'échelle de l'Europe
Participation (sur invitation):	Décideurs (deux de chaque pays membre de la Conférence ministérielle pour la protection des forêts en Europe, éventuellement un membre de la délégation à la Conférence et un décideur national de rang élevé, lié de préférence à la politique nationale pour les forêts) et des parties prenantes (par exemple le WWF, la CEPF, CEI-Bois et le Réseau européen des entrepreneurs forestiers, ainsi que des représentants d'autres secteurs), soit au total une centaine de participants. La présentation d'un rapport national traçant dans les grandes lignes la réaction nationale aux conclusions et recommandations de l'EFSOS serait une condition de participation
Lieu:	Budapest
Durée:	Deux jours
Esprit des débats:	Débats informels, sérieux, stimulants, intéressants et requérant une participation active
Dates:	2 et 3 mai, ou deux jours pendant la semaine du 20 au 24 juin 2005
Organisation des travaux:	Présentation de l'EFSOS, synthèse des rapports nationaux. Examen des questions de base: Qu'est-ce que les perspectives repérées dans l'étude changeront aux politiques pour le secteur forestier de votre pays? Quelle sera la réponse des politiques et institutions du secteur national aux perspectives décrites dans l'étude?
Résultats:	Confirmation ou modification des recommandations de l'EFSOS concernant les politiques, propositions d'actions consécutives à l'étude, contributions éventuelles aux travaux de la réunion de Varsovie de la Conférence ministérielle pour la protection des forêts en Europe
Documents de base:	EFSOS, rapports nationaux et profils de pays de l'EFSOS ⁴

⁴ Il s'agit de tableaux où sont recensées les données nationales sur lesquelles sont fondées les données globales, régionales et sous-régionales, présentées dans l'EFSOS.

Annexe II

Atelier sur la contribution des forêts et du secteur forestier au développement durable en Europe: la dimension intersectorielle

- Objectifs:**
- 1) Faire mieux ressortir comment les politiques et stratégies élaborées pour d'autres secteurs influent fortement sur celles qui concernent le secteur forestier, et inversement
 - 2) Repérer les questions, les acteurs et les interactions intersectoriels clefs
 - 3) Étudier les partenariats intersectoriels qui ont donné de bons résultats (par exemple, la Direction générale Coordination de la Commission européenne)
- Groupes visés:** Décideurs du secteur forestier (ainsi que d'autres secteurs, sur invitation)
- Lieu:** Lettonie (à confirmer)
- Durée:** Trois jours, et visite
- Esprit des débats:** Travaux constructifs, informels, sérieux, stimulants, intéressants et requérant une participation active
- Organisation des travaux:**
- Séance d'ouverture: communication inaugurale sur l'esprit des travaux et leur contexte
 - Dialogue par secteur (lancé par les participants qui ne sont pas du secteur forestier, réaction des experts des politiques pour les forêts)
 - Partenariats ayant donné de bons résultats
 - Groupes de travail sur certaines interactions (par exemple, l'interaction eau-forêt)
 - Rapports et information en retour des groupes de travail
 - Synthèse et recommandations
- Résultats:**
- Meilleure compréhension des systèmes intersectoriels complexes
 - Énumération des questions, acteurs et interactions intersectoriels clefs
 - Nouveau consensus sur la manière dont le secteur forestier devrait aborder ces interactions intersectorielles
 - Sensibilisation des autres secteurs
 - Propositions d'actions complémentaires (notamment contribution aux travaux de la réunion d'experts de la Conférence ministérielle pour la protection des forêts en Europe...)
- Orientation:** Échelon des pays, échelle de l'Europe.

Annexe III

Enquête sur l'innovation et les politiques forestières, 2005

Proposition tendant à procéder à une enquête qui serait entreprise en collaboration par le Service du bois de la CEE et le Centre de projet Innoforce de l'Institut européen des forêts

Initiative consécutive à l'Étude sur les perspectives du secteur forestier en Europe (EFSOS) de la CEE/FAO

Rappel des faits et justification

L'Étude sur les perspectives du secteur forestier en Europe qui a été réalisée par la CEE/FAO fait ressortir l'importance que revêt la compétitivité dans l'élaboration de procédés d'exploitation rationnelle du bois. L'innovation est, de l'avis général, un moteur clef de la croissance économique, de la concurrence et de la création d'emplois, et est donc considérée comme intéressant hautement la viabilité économique et le développement durable du secteur forestier.

À la quatrième Conférence ministérielle pour la protection des forêts en Europe, qui s'est tenue en 2003, les ministres responsables des forêts ont reconnu, dans leur résolution V2, qu'il importe de créer les conditions nécessaires à une gestion écologiquement viable des forêts, étant donné que la situation a suscité, dans le passé, des problèmes économiques épineux pour le secteur forestier dans bien des régions d'Europe. Ils ont noté que la viabilité économique revêt une importance critique pour la pérennité des forêts et des multiples avantages qu'elles présentent pour la société, puisqu'elles contribuent à un développement durable et sont source de revenus, en particulier dans les zones rurales. Le programme de travail de la Conférence ministérielle est axé sur une amélioration des conditions nécessaires à l'existence d'un secteur forestier viable et compétitif ainsi que sur le développement rural, notamment par des mesures aptes à renforcer la compétitivité et l'innovation. La présente initiative devrait contribuer directement à la réalisation du programme de travail de la Conférence ministérielle.

La présente annexe contient des propositions concernant une enquête sur la place accordée actuellement à l'innovation dans les politiques pour les forêts et les mesures à prendre afin de promouvoir la coordination des activités novatrices.

Objectif

Il s'agit d'entreprendre une enquête auprès des gouvernements (des ministères responsables des forêts) sur:

- Le point de savoir si les politiques pour les forêts accordent une place à l'innovation, quelle est cette place et quels enseignements s'en dégagent;
- Les mesures prises pour appuyer l'innovation par une information et des moyens financiers, et les enseignements qui s'en dégagent;
- Les mesures prises pour améliorer l'interaction et la concertation des acteurs clefs en matière d'innovation.

Les résultats de l'enquête devraient être présentés au séminaire international sur les politiques aptes à susciter les investissements et l'innovation dans l'intérêt du développement rural, qui sera organisé conjointement par la Conférence ministérielle pour la protection des forêts en Europe et l'Institut européen des forêts et qui devrait avoir lieu en février ou mars 2006.

Aperçu des méthodes

L'enquête s'effectuera par la poste et le courrier électronique auprès de tous les pays membres de la CEE. Il sera possible de répondre en ligne par le Web. Les grandes lignes de l'enquête seraient les suivantes:

Aperçu du contenu

- A. L'innovation en tant que domaine des politiques pour les forêts
- 1) L'innovation fait-elle l'objet d'un débat dans le cadre des politiques pour les forêts de votre pays? Dans l'affirmative, quels sont la forme et le cadre de ce débat (plates-formes et documents qui en sont issus)?
 - 2) Quels enseignements se dégagent de l'innovation dans le secteur forestier dans votre pays? Quels sont les obstacles, les lacunes, les facteurs de succès, ainsi que les succès ou échecs effectifs?
- B. Mesures d'appui à l'innovation prévues par les politiques nationales pour les forêts
- 1) Les stratégies et programmes nationaux pour les forêts prévoient-ils des mesures explicites d'appui à l'innovation? Dans l'affirmative, quelles sont ces mesures?
 - 2) Quels sont les buts principaux de ces mesures d'appui à l'innovation?
 - Susciter un esprit et un cadre propices à l'innovation (par exemple, mesures précises d'éducation et de formation, interaction/coopération, réglementation) – oui/non
 - Orienter la recherche vers l'innovation (en renforçant la recherche en entreprise, la coopération entre instituts de recherche et entreprises, etc.) – oui/non
 - Développer des produits ou services précis (énergie de la biomasse ou tourisme, par exemple)
 - Améliorer l'efficacité de la production
 - Autres (décrire)
 - 3) L'application des mesures prévues par les politiques pour les forêts est-elle suivie et évaluée en fonction de l'effet de ces mesures sur l'innovation ou le développement économique du secteur forestier? – oui/non
 - 4) Quels enseignements se dégagent de l'élaboration et de la mise en œuvre de mesures d'innovation dans le secteur forestier national? Quels sont les obstacles, les lacunes, les facteurs de succès, ainsi que les succès ou échecs effectifs?

B1. Appui par l'information

- 1) Existe-t-il dans votre pays des outils d'information orientés spécifiquement vers l'innovation dans le secteur forestier (éducation/formation, nouvelles évolutions du marché, apprentissage, lien avec la demande, plate-forme d'interaction, etc.)? Dans l'affirmative, sous quelle forme se présentent ces outils et à qui s'adressent-ils?

B2. Appui par des mesures financières

- 1) Quels sont les principaux instruments financiers utilisés dans votre pays pour appuyer l'innovation dans le secteur forestier, de même que la recherche connexe, l'introduction de nouveaux produits et services, la diffusion de l'innovation, le transfert des techniques, les interactions, etc.?
- 2) Quelles sont les principales activités ainsi appuyées?
- 3) Les critères de sélection des projets tiennent-ils compte des possibilités d'innovation que recèlent ces derniers?
- 4) Existe-t-il dans votre pays des mesures d'appui à l'investissement dans le secteur forestier?

B3. Concertation des acteurs

La gestion de l'interaction et de la concertation des divers acteurs d'un même secteur et de divers secteurs est essentielle à l'innovation.

- 1) Existe-t-il dans votre pays des mécanismes axés spécifiquement sur l'innovation dans le domaine des forêts qui auraient pour vocation l'interaction et la concertation (contacts réguliers, consultations, réunions, groupes de travail, par exemple) des acteurs clefs de l'administration nationale des forêts, des institutions de recherche-développement, des organisations d'éducation et de formation, et des groupes d'intérêt?
- 2) Y a-t-il interaction et concertation des acteurs des politiques pour l'innovation (par exemple, les ministères chargés de l'innovation, de l'éducation et de la recherche; un conseil national ou des organismes pour l'innovation)?
- 3) Existe-t-il des mécanismes spécifiques d'interaction et de concertation avec les acteurs de la chaîne forêt-bois pour les questions d'innovation?
- 4) Quels enseignements se dégagent de la concertation et de l'interaction pour les questions d'innovation dans le secteur forestier de votre pays? Quels sont les obstacles, les lacunes, les facteurs de succès, ainsi que les succès ou les échecs effectifs?

Afin de pouvoir mesurer l'évolution de la situation, il est prévu de refaire cette enquête à des intervalles de trois à cinq ans, c'est-à-dire en 2008 ou 2010.

Répartition des tâches

Les tâches à accomplir pour effectuer l'enquête seront réparties entre le Service du bois de la CEE et le Centre de projet Innoforce de l'IEF (CP IEF), comme suit (proposition initiale):

Préparation de la conception de l'enquête et du questionnaire	CP IEF
Examen et observations	CEE
Décision finale sur la conception de l'enquête et le questionnaire	Décision prise conjointement
Enquête par la poste, le courrier électronique et un portail Web	CEE
Compilation des réponses	CEE
Création d'un tableau des données	CP IEF ou CEE
Analyse des données	CP IEF
Projet de rapport	CP IEF
Examen et observations	CEE
Approbation du rapport final	Approbation conjointe

Il est envisagé de publier le rapport final en tant que document de réflexion de la CEE ou dans une publication internationale analogue de large audience.

Il est entendu que les deux parties (la CEE et le Centre de projet de l'IEF) financeraient l'accomplissement de leurs tâches respectives.

Calendrier

Préparation de la conception de l'enquête et du questionnaire	Mars-avril
Examen et observations	Avril
Décision finale sur la conception de l'enquête et le questionnaire	Avril
Enquête par la poste, le courrier électronique et un portail Web, rappel	Mai-juin
Compilation des réponses	Mai-juin
Création d'un tableau des données	Juillet
Analyse des données	Juillet
Projet de rapport	Septembre
Examen et observations	Octobre
Approbation du rapport final	Décembre
